



***DEVELOPING A DESCRIPTIVE FRAMEWORK FOR « OCCUPATIONAL ENGAGEMENT ». UN ARTICLE PARU EN 2017, RÉDIGÉ PAR KAREN MORRIS ET DIANE L. COX***

**David Bellagamba<sup>1</sup>, Aurélie Sohier<sup>2</sup>**

<sup>1</sup> *Ergothérapeute, Chargé de recherche, HETS&Sa-EESP Laboratoire de Recherche Santé – Social (LaReSS), Haute École Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO), Lausanne, Suisse*

<sup>2</sup> *Ergothérapeute, Haute École Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO), Lausanne, Suisse*

Adresse de contact : [david.bellaqamba@eesp.ch](mailto:david.bellaqamba@eesp.ch)

La **Revue Francophone de Recherche en Ergothérapie** est publiée par CARAFE, la Communauté pour l'Avancement de la Recherche Appliquée Francophone en Ergothérapie

doi:10.13096/rfre.v4n2.109

ISSN: 2297-0533. URL: <https://www.rfre.org/>



## INTRODUCTION

Publié en 2017 dans le *Journal of Occupational Science*, l'article rédigé par Morris et Cox a pour objectif d'explorer et de décrire un concept d'intérêt pour lequel il n'existe pas encore de définition consensuelle, intitulé « engagement occupationnel ». Ces auteurs présentent une recension des écrits qui porte sur les différentes utilisations du terme « engagement occupationnel » à travers les années et le développement d'un cadre conceptuel autour de ce concept. Ce cadre conceptuel a, par ailleurs, été affiné à l'aide d'une étude empirique (Morris, Cox et Ward, 2016). Cette dernière utilise l'étude de cas pour documenter l'engagement occupationnel de cinq hommes vivant dans une unité de soins psychiatriques sécurisée au Royaume-Uni, pays d'où viennent les auteurs.

## RECENSION DES ÉCRITS

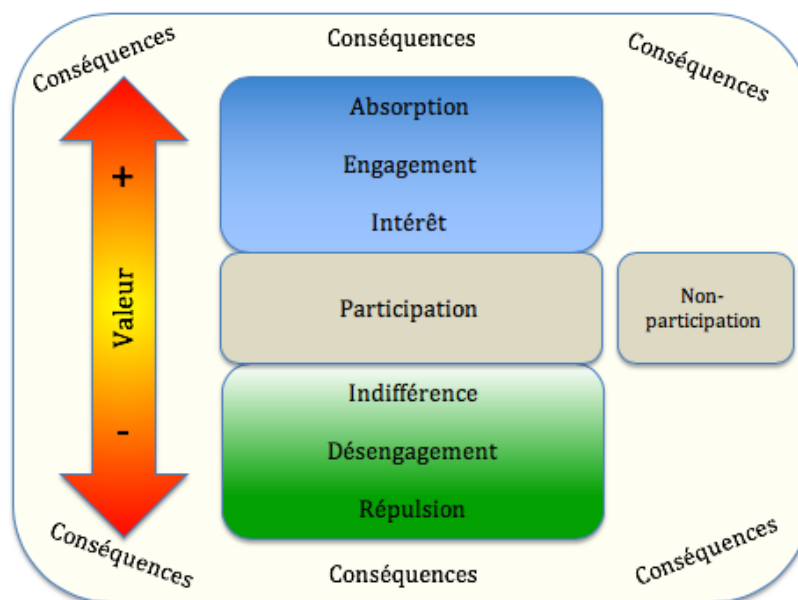
Selon la perspective philosophique adoptée, soit le constructivisme social (Burr, 2003), le sens des mots est sujet aux changements, ce qui est le cas du terme « engagement occupationnel ». Le constructivisme social pose en effet qu'il n'existe pas de vérité absolue, et que le savoir scientifique est culturellement et temporellement contextualisé. Pour ces raisons, la recension des écrits au sujet du concept d'engagement occupationnel explore des articles issus des sciences de l'occupation et de l'ergothérapie sur une période allant de 1985 jusqu'au moment de l'étude, publiée en 2017, par tranches de dix ans. Une recherche documentaire initiale avec « engagement occupationnel » a permis d'identifier un certain nombre d'articles. D'autres termes se référant à l'engagement occupationnel ont pu être identifiés à travers les références de ces articles. Ainsi, la méthode de recherche documentaire initiale (c.-à.-d. par mots-clés) a été adaptée, en y ajoutant notamment les termes « activité » et « activité thérapeutique ». C'est ainsi que les auteurs ont recensé 39 articles.

La majorité des articles sélectionnés suite à la recherche documentaire sont des études qualitatives menées dans des pays anglophones, dont les participants présentent une problématique de santé mentale. De 1990 aux années 2010, les descriptions de l'engagement occupationnel sous-tendent un sens positif et fluctuant en fonction de différents facteurs (par exemple l'intensité et le niveau de compétence), suggérant selon les auteurs une appartenance à un continuum (variant de désengagement à engagement). De nombreux facteurs internes (par exemple les valeurs et conséquences perçues par l'individu) et externes à l'individu (par exemple la rétroaction de la société) modifient cet engagement, mettant en lumière sa complexité et sa variabilité interindividuelle. Plusieurs descriptions et définitions sont présentées dans les écrits consultés, mais elles ne mettent pas en évidence la complexité de l'engagement occupationnel. Considérant cela, Morris et Cox (2017) proposent l'élaboration d'un cadre conceptuel pour faciliter sa compréhension. Sous sa première forme, celui-ci comprenait uniquement des termes reflétant le sens positif de l'occupation. Ainsi, selon Morris et Cox, l'engagement occupationnel était la participation à une occupation ayant actuellement un sens positif. Cette définition, issue de la recension des écrits, ne semble toutefois pas complète lorsqu'ils la mettent en regard

de l'étude empirique précédemment citée (Morris, Cox et Ward, 2016). En effet, un participant a mentionné l'expérience négative vécue au sein de l'unité de soins psychiatriques, suggérant un sens négatif à la participation. Comme le cadre conceptuel initial n'était pas suffisamment global (en ce qu'il ne considérait pas le sens négatif de la participation), un miroir négatif y a été ajouté. Une logique évidente apparaît entre ces deux facettes. Toutefois, en l'absence de charnière entre ces deux miroirs (c.-à.-d. de terme neutre), ils ne formaient pas un continuum. L'étymologie a permis d'identifier le concept commun entre les termes du cadre conceptuel initial, donc à connotation positive (c.-à.-d. intérêt, engagement et absorption), et ceux à connotation négative (c.-à.-d. indifférence, désengagement et répulsion). Un nouveau cadre conceptuel offrant un continuum entre répulsion et absorption en passant par un concept neutre, la participation, a ainsi été développé à l'aide d'une recension des écrits ainsi qu'en tenant compte du vécu des participants d'une étude empirique.

Le modèle proposé par Morris et Cox (2017) illustre l'engagement occupationnel, qui se situe sur un continuum où sa position sera déterminée par les valeurs subjectives (positives ou négatives) attribuées à son engagement par l'individu et les conséquences perçues par ce dernier. L'engagement occupationnel représente un degré de participation auquel sont attribuées une valeur positive et des conséquences positives supérieures à celles d'un simple intérêt. En réponse à une rétroaction externe (sociale, culturelle ou physique), les conséquences perçues peuvent changer, ce qui est congruent avec le caractère fluctuant de l'engagement occupationnel.

**Figure 1 : Cadre conceptuel de l'engagement occupationnel (Morris et Cox, 2017)<sup>1</sup>**



Ce cadre conceptuel, illustré en figure 1, apporte une vision plus holistique de l'engagement occupationnel en tenant autant compte des côtés positifs que négatifs.

1 K. Morris et D. L. Cox, Developing a descriptive framework for "occupational engagement". © 2017 The Journal of Occupational Science, avec la permission de Taylor & Francis Ltd, [www.tandfonline.com](http://www.tandfonline.com)

Cela permet de mieux saisir pourquoi les personnes font ce qu'elles font en considérant le caractère fluctuant et la variation interindividuelle de l'engagement occupationnel dans un contexte donné. De nouveaux sujets potentiels de recherche peuvent ainsi émerger. Les auteurs précisent ne pas avoir voulu proposer une nouvelle taxonomie, mais plutôt contribuer au débat entourant le terme « engagement occupationnel ».

## PERSPECTIVE CRITIQUE CONCERNANT LE CADRE CONCEPTUEL ET LA MÉTHODE

Comme le mentionnent Morris et Cox, les définitions et la terminologie issues des sciences de l'occupation et de l'ergothérapie ne sont pas toujours congruentes. Les nuances entre certains termes, notamment ceux de participation et d'engagement occupationnel, peuvent porter à confusion. Certains auteurs cités par Morris et Cox (2017), dont Kielhofner (2008), suggèrent d'utiliser ces deux termes de façon interchangeable, ne les différenciant ainsi pas, alors que d'autres, comme le réseau européen des écoles d'ergothérapie (Meyer, 2013), les différencient en fonction de la valeur attribuée à l'occupation (c.-à.-d. sens positif de l'engagement occupationnel). Morris et Cox (2017), conscients de cette confusion, prennent position en faveur d'une nuance entre les termes de participation et d'engagement occupationnel en fonction de la valeur qui y est attribuée.

Pour leur part, Stewart, Fischer, Hirji et Davis (2016) considèrent l'occupation comme étant neutre, afin de s'éloigner du biais positif précédemment mentionné. D'une même façon, Morris et Cox (2017) placent la participation au centre de leur cadre conceptuel et lui attribuent ainsi une valeur neutre. Ces derniers proposent de nouveaux termes choisis à l'aide de l'étymologie afin d'illustrer les aspects positifs et négatifs du continuum. Toutefois, l'engagement occupationnel n'étant pas observable selon Townsend et Polatajko (2007), ces différents termes semblent difficilement applicables dans la pratique. En effet, il faut se demander, suite à la lecture de cet article, comment arriver à distinguer les différents niveaux du continuum et à les appliquer en ergothérapie. Comme le montre la recension des écrits, de nombreuses études qualitatives sont disponibles à ce sujet, mais qu'en est-il des études quantitatives ? Comment faut-il mesurer l'engagement occupationnel ?

Proposant de nouveaux termes et prenant position par rapport au continuum auquel appartiendraient participation et engagement occupationnel, Morris et Cox (2017) alimentent le débat. En ajoutant de nouveaux termes à travers leur cadre conceptuel, ces auteurs contribuent peut-être au flou entourant la terminologie des sciences de l'occupation et de l'ergothérapie.

Une limite de l'article de Morris et Cox (2017) concerne le fait que la recherche documentaire se soit limitée aux documents rédigés en anglais. Les définitions et descriptions identifiées ne reflètent ici qu'une perspective occidentale, puisque les études sélectionnées ont été réalisées au Royaume-Uni, au Canada, en Suède, ou encore en Australie. Comme les occupations sont individuellement et culturellement définies, est-

ce que l'engagement occupationnel et la participation le sont également ? Ainsi, le cadre conceptuel élaboré par les auteurs n'est peut-être pas applicable à d'autres cultures.

Néanmoins, il importe de souligner le fait que Morris et Cox (2017) ont fait preuve d'une bonne congruence entre leur approche philosophique (soit celle du constructivisme social) et la recherche documentaire. En choisissant de couvrir, dans leur recherche, une période allant de 1985 à aujourd'hui, ils ont pu illustrer le caractère contextuel, évolutif et fluctuant des définitions et descriptions issues de la terminologie des sciences de l'occupation et de l'ergothérapie. L'utilisation d'études de cas pour les faire émerger permet également de les contextualiser. L'expérience vécue des participants à ces études de cas a permis de soulever le biais positif également relevé par Stewart et al. (2016) et d'en tenir compte dans le cadre conceptuel.

À travers leur recherche documentaire, les auteurs ont permis de faire ressortir le caractère évolutif du terme d'engagement occupationnel, le fait qu'il soit multifactoriel, influencé par des facteurs internes (valeurs et conséquences perçues par l'individu), externes (rétroaction de la culture et de la société) et fluctuants au fil du temps. Les différentes caractéristiques relevées suggèrent que l'engagement occupationnel reflète le credo *doing, being, becoming and belonging*. En effet, le *doing* se réfère à la définition même de l'engagement occupationnel, car il désigne une action. Les valeurs individuelles renvoient à des notions identitaires et donc au *being*. Le caractère évolutif de l'engagement occupationnel est en lien direct avec le *becoming*. Finalement, l'influence des facteurs externes correspond au *belonging*.

## CONCLUSION

Cet article permet de prendre connaissance des différentes étapes qui ont amené Morris et Cox (2017) à élaborer un cadre conceptuel sur l'engagement occupationnel. Ce cadre se détache du biais positif englobant l'occupation et intègre sa dimension potentiellement négative. De plus, il met l'accent sur la relation entre l'individu, ses valeurs et la société. Les auteurs ont pris position par rapport à la littérature existante, entrant ainsi en contradiction avec d'autres points de vue, notamment concernant la différenciation entre participation et engagement occupationnel.

Comme le rapporte Pierce (2009), il est habituel de trouver des contradictions entre différents auteurs au sein d'une science aussi jeune que les sciences de l'occupation, mettant ainsi en lumière son potentiel d'évolution. Morris et Cox (2017) ayant contribué au développement d'une définition de l'engagement occupationnel, des débats et discussions futurs seront nécessaires afin de valider une définition. Des recherches seront par ailleurs nécessaires afin de tester et valider leur cadre conceptuel.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Burr, V. (2003). *Social Constructionism* (2<sup>e</sup> éd.). Londres et New York : Routledge.
- Kielhofner, G. (2008). *Model of Human Occupation: Theory and Application* (4<sup>e</sup> éd.). Baltimore, MD : Lippincott Williams & Wilkins.
- Meyer, S. (2013). *De l'activité à la participation*. Paris, France : De Boeck-Solal.
- Morris, K., et Cox, D. L. (2017). Developing a descriptive framework for "occupational engagement". *Journal of Occupational Science*, 24(2), 152-164. doi:10.1080/14427591.2017.1319292
- Morris, K., Cox, D. L., et Ward, K. (2016). Exploring stories of occupational engagement in a regional secure unit. *The Journal of Forensic Psychiatry & Psychology*, 27(5), 684-697. doi:10.1080/14789949.2016.1187759
- Pierce, D. E. (2009). Co-occupation: The challenges of defining concepts original to occupational science. *Journal of Occupational Science*, 16(3), 203-207. doi:10.1080/14427591.2009.9686663
- Stewart, K. E., Fischer, T. M., Hirji, R., et Davis, J. A. (2016). Toward the reconceptualization of the relationship between occupation and health and well-being/Vers la reconceptualisation de la relation entre l'occupation et la santé et le bien-être. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 83(4), 249-259. doi:10.1177/0008417415625425
- Townsend, E. A., et Polatajko, H. J. (2007). *Enabling Occupation II: Advancing an Occupational Therapy Vision for Health, Well-Being & Justice through Occupation*. Ottawa, ON : Canadian Association of Occupational Therapists.